

mÉTROPOLÉ

nice cÔTE D'AZUR info'

LE MAGAZINE DE LA 1^{RE} MÉTROPOLÉ DE FRANCE

n°01 - 2^E TRIMESTRE 2016



Dossier
BUDGET 2016



Hôtels à insectes

En France, environ 70% des plantes à fleurs sont pollinisées par les insectes. Dans le cadre de son Agenda 21 et consciente de leur utilité, la Métropole Nice Côte d'Azur a installé 7 hôtels à insectes dans les jardins familiaux de Cagnes-sur-Mer, Carros, Colomars, Le Broc, Nice, Saint-Martin-du-Var et Vence. Réalisés par des jeunes en situation de handicap, ils ont été le support d'une animation pour sensibiliser les jardiniers et les écoles aux rôles de ces alliés du potager.



IKEA fait son MIPIM

C'est à l'occasion de l'édition 2016 du MIPIM, le salon International des professionnels de l'immobilier, que Christian Estrosi, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, a dévoilé la maquette du futur magasin IKEA de Nice, en présence d'Olivier Baraille, Président Directeur Général d'IKEA France. Ce magasin, unique au monde en raison de son intégration dans un ensemble urbain de logements, de commerces et bureaux, ouvrira ses portes au 2nd semestre 2018.

Une nouvelle station d'épuration à la pointe pour Vence

La livraison de cet ouvrage d'une capacité de 28 000 équivalents-habitants, extensible à 40 000, est programmée pour octobre 2016. Ce chantier représente un budget global de 18 millions € HT à la charge de la Métropole Nice Côte d'Azur - dont des subventions accordées par l'Agence de l'Eau et l'ADEME.



Rues du village de Rimplas

La 1^{ère} phase des travaux de réhabilitation des réseaux d'eau potable, d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'embellissement des rues du village de Rimplas s'est terminée en juin. La 2^e phase débutera à l'automne.





Métropollen : une application pour les personnes allergiques aux pollens

Une toute récente application, unique en Europe, va améliorer la vie et la santé des personnes allergiques aux pollens. Avec Métropollen, les personnes concernées disposent d'un bulletin pollinique quotidien, personnalisé selon leur type d'allergie qui leur donne les conseils adéquats.

Application Urban Pulse disponible gratuitement sur App Store et Google Play

Tout en lumière et transparence, le futur bâtiment de l'IMREDD vient de livrer ses contours

Avec ce nouvel édifice, l'Institut Méditerranéen du Risque, de l'Environnement et du Développement Durable marque une nouvelle étape dans l'édification de l'Éco-campus de la technopole urbaine Nice Méridia.

Il emploiera dès septembre 2018, sur 5 000 m² de bureaux et laboratoires, quelque 100 chercheurs et 50 doctorants. Il accueillera également 5 000 étudiants.



ÉDITO



En 2012, notre Métropole Nice Côte d'Azur prenait son envol. Avec de grandes ambitions et de grandes espérances. Avec la foi des pionniers puisque nous étions les premiers.

La réussite de la belle aventure collective dans laquelle nous nous sommes engagés, reposait sur nous, nous seuls. Sous le regard de la France.

Allions-nous réussir ?

Quatre ans plus tard, le succès est incontestable. Nous faisons figure de modèle et nul ne songerait à mettre en cause l'utilité et le bien-fondé de ce regroupement territorial.

Oui, nous avons fait nos preuves.

Que de réalisations depuis 2012 ! Que de projets menés en commun ! Quel bel exemple de solidarité nous avons donné entre nos 49 communes !

Grâce au partage de nos ressources décuplées par la mutualisation et la mise en place d'un plan de développement cohérent, notre magnifique territoire s'est doté des équipements qui lui faisaient défaut et un nouvel élan a été donné à toute notre économie. Le temps était venu de créer ce magazine dont vous allez lire le premier numéro. C'est une date.

Ce sera désormais votre rendez-vous trimestriel.

Ce carnet de bord se veut le reflet fidèle de votre vie métropolitaine, de ce territoire qui se transforme avec vous et pour vous.

Un dossier fort complet est consacré au budget 2016. Vous jugerez si c'est bien celui du courage et de la volonté. Comme en 2014 et en 2015, nous sommes l'une des seules métropoles à ne pas accroître la pression fiscale, tout en maintenant un niveau d'investissement élevé et en préservant la solidarité entre nos communes. Ensemble, nous relèverons les défis de ce XXI^e siècle et d'une mondialisation source à la fois de crainte et d'espérance.

Christian Estrosi

Président de la Métropole Nice Côte d'Azur

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



BUDGET PRIMITIF 2016

Cette année encore, le recul historique des dotations de l'État pénalise lourdement les finances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics. Malgré ce contexte économique et financier national propre à faire chuter les investissements, la Métropole Nice Côte d'Azur a fait le choix, dans son budget 2016, de maintenir un haut niveau d'investissements et de préserver la solidarité avec ses communes.

Le budget 2016 s'appuie sur des orientations budgétaires courageuses qui nécessitent néanmoins des économies de fonctionnement importantes et s'attache à ne pas accroître la fiscalité.

Ainsi, la Métropole Nice Côte d'Azur reste l'une des seules de France à renoncer à une augmentation des impôts en 2016.



DES INVESTISSEMENTS AMBITIEUX ET UNE SOLIDARITÉ PRÉSERVÉE

ÉCONOMIE ET INNOVATION : 24,4 MILLIONS €

- Faire de la Métropole un territoire de référence en matière économique.

LOGEMENT : 34,5 MILLIONS €

- Offrir à chacun un cadre de vie préservé, propice à la cohésion sociale et au développement économique.

TRANSPORT : 352,2 MILLIONS €

- Moderniser et densifier notre réseau pour une mobilité toujours plus durable.

VOIRIE : 79,6 MILLIONS €

- Sécuriser et embellir nos routes et leurs équipements pour un environnement agréable et une Métropole plus accessible.

ASSAINISSEMENT ET EAU : 75,2 MILLIONS €

- Renouveler nos équipements et moderniser notre réseau pour un service public toujours plus performant.

COLLECTE ET PROPRETÉ : 64,5 MILLIONS €

- Garantir la qualité des services de proximité pour des villes propres et respectueuses de l'environnement.

SOLIDARITÉ MÉTROPOLITAINE : 12 MILLIONS €

- Maintenir un niveau ambitieux de solidarité pour soutenir chacune des communes de la Métropole.

Les taux d'imposition de la Métropole Nice Côte d'Azur sont les plus bas des grandes Métropoles



UNE GESTION Saine DE NOS FINANCES



La poursuite de nos efforts permet d'économiser près de 7,5 millions €

DIMINUTION DES CHARGES DE PERSONNEL DE 1 % PAR RAPPORT À 2015, SOIT UNE ÉCONOMIE DE 1,6 M €

- ▶ Réduction du recours à des vacances et à des saisonniers
- ▶ Baisse du volume des heures supplémentaires
- ▶ Non remplacement de tous les départs à la retraite

BAISSE DES AUTRES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE 5,8 M €

- ▶ Rationalisation de l'offre de transport
- ▶ Optimisation de la collecte des ordures ménagères

+20% d'autofinancement permettant d'augmenter les investissements



Une évolution maîtrisée de l'emprunt pour financer les investissements

UNE STRUCTURE D'EMPRUNTS TOTALEMENT SÉCURISÉE AVEC :

- ▶ Zéro emprunt toxique
- ▶ 81 % de taux fixe, le reste indexé sur le Livret A
- ▶ 99 % d'emprunt classé en catégorie 1A

Hors budget des transports, l'encours d'emprunt de la Métropole Nice Côte d'Azur diminue



2016
marque le retour à l'équité territoriale.

ACCOMPAGNEMENT DE LA MÉTROPOLE PAR LA RÉGION AU MÊME TITRE QUE LES AUTRES COLLECTIVITÉS :

- ▶ Abondement du Contrat Régional d'Équilibre Territorial, à hauteur de 50 M€, dont 25 M€ dès 2016.
- ▶ Renégociation du Contrat de Plan État-Région pour un soutien financier accru.

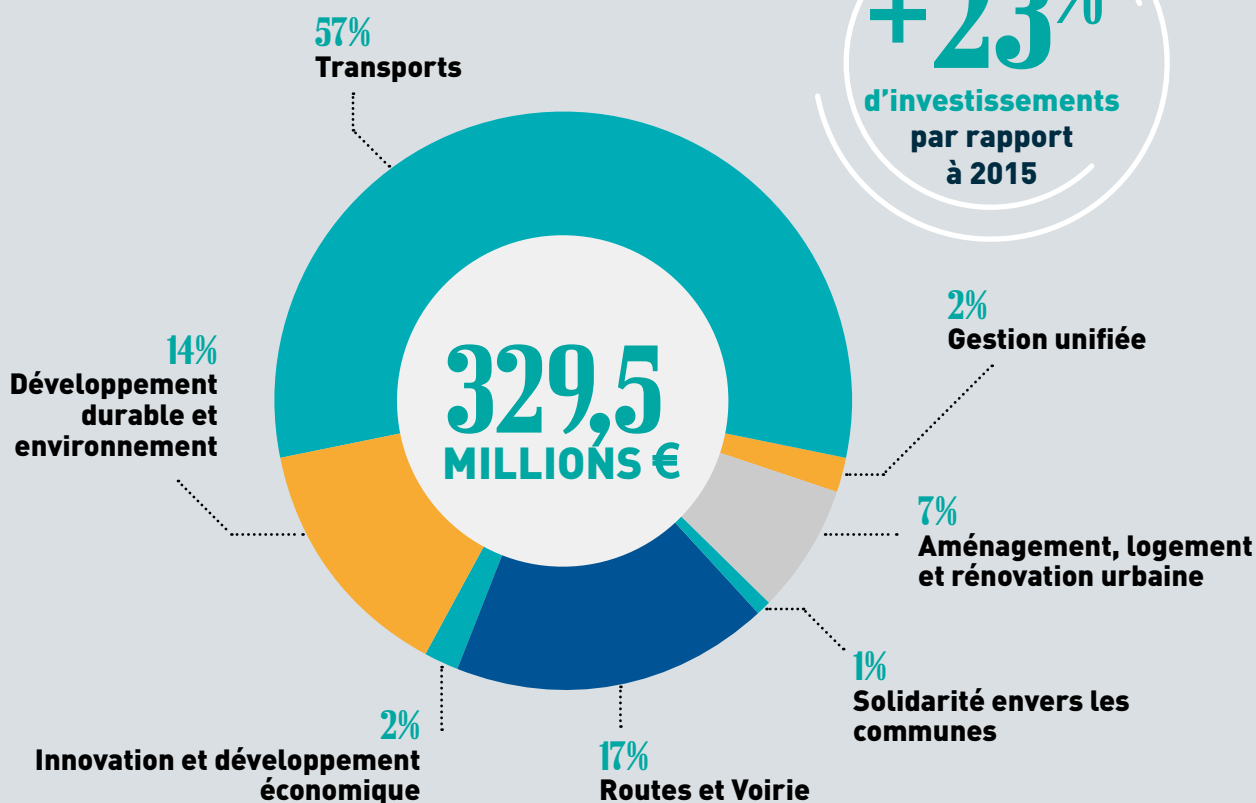
DÉPENSES 2016



1 576 529 809 €

C'EST LE BUDGET
DE LA MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



LA MÉTROPOLE INVESTIT POUR :



Développer
l'emploi et
dynamiser
l'économie



Densifier et
moderniser notre
réseau de transport

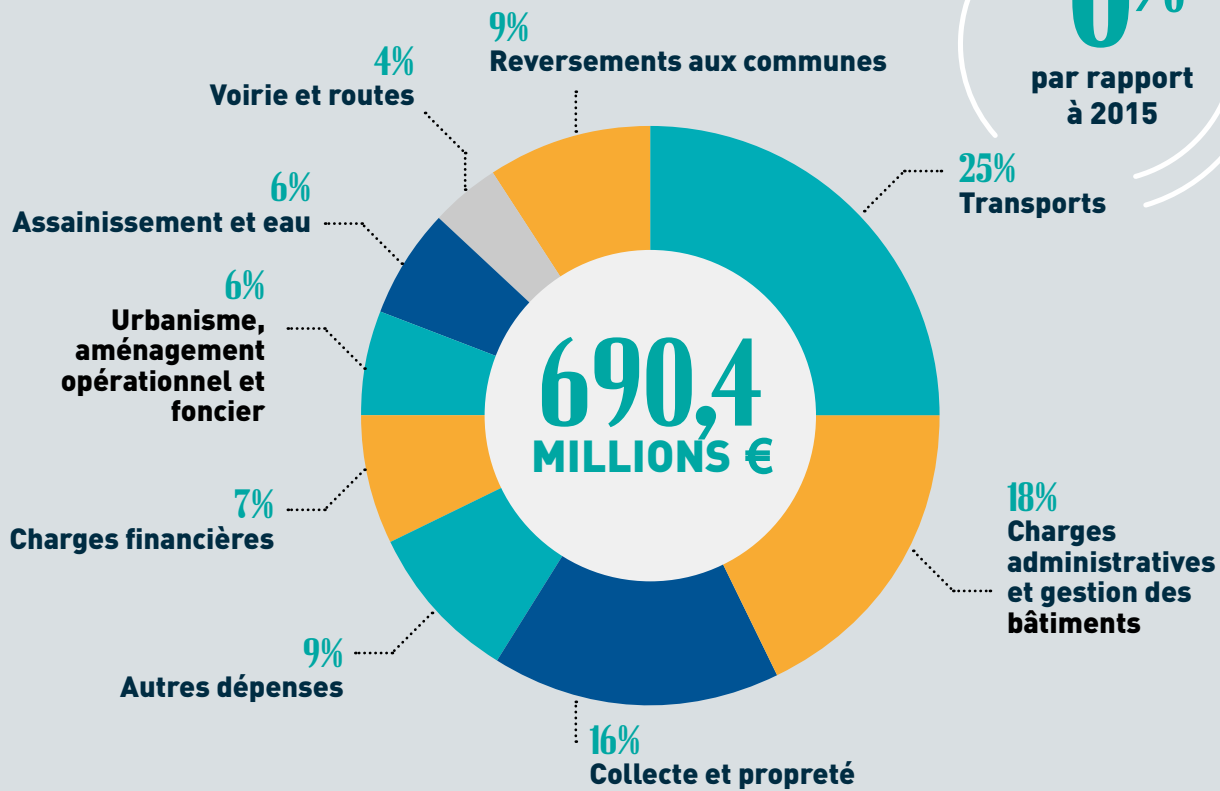




DE NOUVELLES COMPÉTENCES À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2016

- 1 **Gestion des aires d'accueil des gens du voyage**
- 2 **Aménagement numérique**
- 3 **Exploitation du crématorium**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES



Créer et rénover le logement



Réaliser les projets structurants pour le développement des communes



Garantir un service public performant au service des habitants



▲ Domaine Lessatini

L'AGRICULTURE, RICHESSE DE NOS TERRITOIRES

L'agriculture métropolitaine riche et variée, s'appuie sur des atouts considérables dont le climat exceptionnel est un des facteurs essentiels. Elle s'étend de la zone de l'oranger où toutes les productions sont possibles, dont le maraîchage et l'horticulture florale qui a fait la renommée de la Côte d'Azur, jusqu'à la zone montagnarde où l'élevage pastoral domine, en passant par la zone de l'olivier qui prospère en collines et coteaux. Des savoir-faire ancestraux ont ainsi permis et contribuent encore aujourd'hui à la renommée gastronomique de notre territoire.

L'agriculture peut également s'enorgueillir de son très faible impact sur l'environnement du fait d'une taille d'exploitations modeste qui exercent peu de pression sur la biodiversité et sur la qualité de l'eau.

La demande constante de produits locaux, associée à une qualité irréprochable des productions permet le développement de circuits courts avec une part de plus en plus forte consacrée à l'agriculture biologique.

Malgré tout, on enregistre un recul de l'activité agricole et du

nombre d'exploitants ces dernières années, ce qui a conduit Christian Estrosi à doter le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur d'une politique agricole ambitieuse et volontariste, en poursuivant 3 objectifs : promouvoir et assurer la valorisation des produits locaux, mettre en œuvre des actions pour développer et promouvoir les filières emblématiques du territoire; favoriser et accompagner l'installation d'agriculteurs.

Afin d'asseoir cette politique de soutien à l'agriculture, le Président de la Métropole a impulsé 4 actions.

Tout d'abord, le **développement de partenariats** avec des organismes institutionnels, comme la Chambre d'agriculture et le Syndicat des Jeunes Agriculteurs, pour faciliter notamment l'installation de ces derniers grâce à un guichet unique d'accueil, mais également avec la SAFER, permettant d'assurer une veille sur les ventes des terrains agricoles.

Des actions de partenariats ont également été mises en place avec les filières emblématiques du territoire :

- le Syndicat Interprofessionnel de l'Olive de Nice, qui gère et promeut les Appellations d'Origine Protégée Huile et Olive de Nice,
- l'association de producteurs biologique Agribio 06, pour la filière apicole,
- l'association Nice Qualité Plus, qui regroupe horticulteurs, grossistes et fleuristes et assure la promotion de la fleur coupée de Nice Côte d'Azur,

et se poursuivent par de nouvelles collaborations avec les structures suivantes :

- l'Association Foncière Agricole de la Châtaigneraie de la Tinée et de la Vésubie,
- le Syndicat de défense et de gestion de l'appellation vin de Bellet,

➤ l'Association pour la Promotion du Pastoralisme dans les Alpes-Maritimes.

La Métropole a également instauré **un fonds d'aides à destination des communes** qui souhaitent favoriser l'installation de nouvelles exploitations agricoles, par des mesures qui créent des effets de levier permettant d'acquérir du foncier agricole, d'aménager les parcelles et d'améliorer les outils de travail.

Par ailleurs, afin d'encourager la qualité des produits issus de nos terroirs, un **chèque promotion qualité** a été lancé au début de l'année 2016 pour aider les agriculteurs et éleveurs à participer au Concours Général Agricole de Paris. Par le biais d'un Label Métropole Nice Côte d'Azur, la Métropole prend en charge 50% du coût de l'inscription et accorde des primes aux lauréats, en fonction de la médaille obtenue.



Cette année, ce sont sept agriculteurs métropolitains qui ont bénéficié de ce dispositif et, six qui ont reçu une prime après avoir remporté une distinction. Leurs produits vont, dès lors, se voir apposer un sticker label, qui constitue un « plus » marketing et un gage d'excellence.

Enfin, très prochainement, la collectivité va se doter d'un outil essentiel au service de la promotion de l'artisanat, de l'agriculture et des circuits courts entre producteurs et consommateurs : **une maison des terroirs niçois et métropolitains**. Cet équipement sera une véritable vitrine des produits locaux, mettant en valeur les exploitants agricoles, les artisans et les terroirs dont ils sont issus. Réalisation unique en son genre, puisqu'aucune grande ville en France ne possède ce type de structure, elle sera le fer de lance d'une politique d'animations dont un des objectifs est d'inscrire l'agriculture dans la ville, mais également de donner envie aux citadins et aux touristes de se rendre dans les lieux de production.

Elle sera inaugurée d'ici la fin 2016 et sera située au 34, boulevard Jean Jaurès, face à la Promenade du Paillon.



▲ Remise de chèques promotion qualité par Christian Estrosi, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur



▲ Vignobles de Bellet



EAU D'AZUR : 1 an DÉJÀ !

Fort d'une équipe de 290 collaborateurs, dont 25% sont issus de la Métropole et 75% du secteur privé, le jeune établissement public a relevé avec brio le défi de l'exploitation du réseau et de la gestion de l'eau potable pour l'ensemble des 33 communes qui constituent son territoire.

UN PASSAGE EN RÉGIE RÉUSSI

La Régie Eau d'Azur représente un projet abouti de mutualisation de moyens techniques et financiers entre les communes du littoral et celles du haut-pays, caractérisé par la volonté de maîtriser l'évolution du prix et de l'économie en matière d'eau.

Malgré le contraste des territoires à gérer et les provenances diverses de son personnel, issu des sphères publiques et privées (ex-salariés Véolia notamment), la Régie Eau d'Azur a su, en une année, transformer l'essai. La continuité du service a été assurée efficacement.

SOLIDARITÉ LITTORAL, MOYEN ET HAUT-PAYS

Dans le moyen et le haut-pays, les agents ont fait face aux très fortes attentes exprimées par les maires, ainsi qu'aux nombreux désordres engendrés par un été 2015 exceptionnellement sec. Les élus concernés ont rapidement apprécié le bien-fondé de ce nouveau mode d'organisation, alliant expertise et moyens complémentaires.

DES INVESTISSEMENTS POUR GARANTIR LA SÉCURITÉ DE L'ALIMENTATION EN EAU ET L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

Des efforts importants seront faits sur les volumes d'investissements à réaliser au cours des 5 prochaines années.

Un programme quinquennal d'investissement exceptionnel a été engagé pour permettre de maintenir la sécurité de l'alimentation en eau du littoral, d'accompagner les grands projets d'urbanisme mis en place par la Métropole, de mettre en conformité et moderniser les installations du moyen/haut-pays, etc. Parmi les nombreux projets : pose des compteurs individuels (8 M €), renouvellement des branchements en plomb (3,5 M €), mise en conformité des unités de traitement d'eau potable du haut-pays (2 M €), confortement du canal de la Vésubie et des secours de celui-ci (13 M €), renforcement de la sûreté sur les installations d'importance vitale (+ de 2 M €), construction d'une unité de désazotation et d'une usine de traitement des boues sur le site de Super-Rimiez (3,8 M €), renforcement de pompages, réhabilitation de réservoirs (3 M €), construction d'une centrale hydroélectrique au

Roguez (1,8 M €).

Enfin, la conclusion de conventions entre la Régie Eau d'Azur et la Métropole permet aux équipes Eau d'Azur d'assurer des prestations d'assainissement sur le haut-pays.

EAU D'AZUR EN CHIFFRES :

- **290** salariés
- **33** communes gérées par la Régie Eau d'Azur
- **400 000** habitants
- **40** millions de m³ produits par an
- **2 200** km de réseaux de distribution
- **120** points de pompages
- **40** usines de traitement ou unités de désinfection d'eau
- **4** millions de kWh produits annuellement par les turbines installées sur le réseau niçois
- **1 500** contrôles de la qualité de l'eau en un an

Estrosi et l'indécence du cumul...

« Bref, la fonction change de main. Pas le pouvoir. » écrivait, lucide, un journaliste du pourtant très estrosiste hebdomadaire *Le Point* lorsque Christian Estrosi a démissionné de son poste de maire de Nice.

Il faut avouer que la manœuvre est limpide : Christian Estrosi est donc devenu le Premier adjoint de son ancien Premier adjoint, lequel lui a succédé comme maire de Nice. Et tout cela après que Christian Estrosi ait aussi été suppléant de la députée lui succédant à l'Assemblée !

Restant par ailleurs Président de la Métropole (et bien sûr de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur), il continuera de concentrer tous les pouvoirs entre ses mains en se débrouillant pour contourner le cumul des mandats.

Il s'agit d'une parodie de démocratie évidente, ridicule, aboutissant à placer à la tête de l'une des plus grandes villes de France un homme que les Niçois n'ont pas choisi et à laisser à la tête de l'une des principales métropoles un homme déjà totalement accaparé par la présidence de la Région.

Le respect des électeurs aurait voulu qu'une nouvelle élection municipale soit convoquée, comme le Front National l'a réclamé. Mais pour Estrosi et ses alliés, ou complices, mieux valent manifestement les petits arrangements entre amis que la parole des urnes.

Les Niçois et les habitants de toutes les communes de la Métropole méritent mieux qu'un président à mi-temps !

Marie-Christine ARNAUTU

Député Européen

Conseiller Métropolitain

Conseiller Municipal

www.arnautu.fr

04 97 13 22 94

Vigilance sur les missions de la Métropole

La Métropole se dote, aujourd'hui, d'un nouveau journal qui s'inscrit dans une stratégie de communication débridée. Tout le monde se souvient de la récente campagne d'affichage « Qui suis-je ? », qui a tant amusé les Métropolitains.

Bien sur, il faut faire connaître la Métropole NCA. C'est un nouveau type d'organisation territoriale, qui prend une importance croissante dans la gestion de nos territoires.

Mais, avec Nice Côte d'Azur et son Président, la communication est surdimensionnée par rapport à la mise en œuvre des politiques publiques. Les efforts financiers consentis pour le tunnel de la Ligne 2 du Tramway niçois se font au détriment d'autres enjeux. L'entretien des voiries et des réseaux d'eau est réduit au strict minimum nécessaire, la politique économique se limite à quelques actions de visibilité et les aides au logement baissent chaque année alors que la situation est de plus en plus difficile.

La situation financière est telle que la Métropole néglige sa mission de solidarité avec les communes du Haut et Moyen Pays. Il a fallu une intervention de notre part en Conseil métropolitain pour qu'elle se positionne sur la question des chenilles processionnaires.

La solidarité entre littoral, Moyen et haut pays est pourtant une mission essentielle de la Métropole. C'est même ce qui fait sa spécificité par rapport aux autres métropoles de France, construites à partir d'un territoire plus homogène.

Nous serons très vigilants sur le maintien de politiques publiques efficaces au service de tous les habitants de la Métropole.

Patrick ALLEMAND

Président du groupe

«Un Autre Avenir pour la Métropole»

Tél. : 04 97 13 26 12

Mail : patrick.allemand@ville-nice.fr

Site : unautreavenirpournice.fr

Nice Côte d'Azur, une vision d'avance !

Lorsqu'en 2012, les Maires ont décidé de fonder la Métropole Nice Côte d'Azur, première Métropole de France, ils ont fait preuve d'audace et surtout d'une vision d'avenir au service de notre territoire.

En unifiant une part de leurs compétences, les communes de la Métropole entendaient répondre aux défis du monde qui s'ouvre, garantir un futur, ici, pour nos enfants, dans le strict respect de l'identité communale et en assurant à chaque ville et village son indépendance dans les choix qui relèvent de son autorité, conformément à la Charte de la Métropole. Voilà quel est l'enjeu de la Métropole.

Le territoire de Nice Côte d'Azur puise dans sa géographie et son histoire une identité particulière.

Le périmètre métropolitain représente, depuis des siècles, un seul et même bassin de vie. C'est d'ailleurs cette complémentarité du littoral aux sommets du Mercantour, de nos villes et villages, de notre offre touristique à nos industries de pointe sur l'Éco-Vallée, de nos ports à notre aéroport qui forge sa richesse et son attractivité.

Aujourd'hui, notre Métropole constitue un modèle, alors que nombre d'entre elles viennent juste d'éclore.

Son organisation et sa gouvernance font référence grâce à la vision stratégique de Christian Estrosi.

Ce modèle n'est pas celui de l'hégémonie tentaculaire des mégapoles sur les territoires avoisinants.

Il est au contraire celui d'une alliance inédite, entre mondes urbain, périurbain et rural, qui organise la gestion en commun des ressources, des besoins et des services pour répondre aux attentes de chacun.

Isabelle BRES

Vice-présidente de la Métropole

Maire de Colomars



Métropole Nice Côte d'Azur Info - Métropole Nice Côte d'Azur - 06364 Nice Cedex 4 - **Co-directeur de la publication** : Nathalie BOLOT - **Rédacteur en chef** : Patricia SOLER - **Rédacteur en chef adjoint** : Jean-Yves SABATIER - **Graphisme et mise en page** : Laetitia MOLLIN ; Caroline COMBARET. **Photos** : Métropole Nice Côte d'Azur, Ville de Nice, Thinkstock, Istock, Atelier Marc BARANI et RSI Studio, Devillers & Associés ByEncore E. Young - EPA, Alstom - Ora Ito, O. Digoit, Team Côte d'Azur. **Impression** : NIS Photoffset 06700 Saint-Laurent-du-Var - **Diffusion** : Colisud Express - **Dépôt légal** à parution. **Tirage** : 50 000 exemplaires. Document certifié PEFC™, imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.

SCOLABUS

LE TRANSPORT SCOLAIRE DE LA MÉTROPOLE

Chaque jour, grâce à son service Scolabus
et au réseau Lignes d'Azur,
la Métropole Nice Côte d'Azur assure le transport
de **20 000 élèves** de leur domicile vers
leur établissement scolaire (école, collège, lycée)



Du 1^{er} juin au 31 août
INSCRIPTION EN LIGNE
sur www.scolabus.nicecotedazur.org



SIMPLE



RAPIDE



PRATIQUE

**paiement
9 fois sans
frais**



**MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR**